

Une erreur de jugement ?

« La tigresse a encore essayé de me piquer ma sucette ! Viens la gronder ! »

Quel drame se jouait derrière cette apostrophe ? Demande explicite d'une action de police ?

De fait, « la tigresse », petite sœur d'un an et demi de la « victime », la grande sœur de presque trois ans, est un redoutable prédateur quand la gourmandise « la fait sortir des bois », tel le sympathique grand méchant loup des contes d'enfants, et oublier la gentillesse affectueuse qui l'anime à d'autres moments.

Ni l'âge, ni la stature de l'aînée ne l'arrêtent...

Quelques jours auparavant, je l'avais vue à l'œuvre et en avait été impressionné. La cause semblait donc entendue.

Voie de fait... récidive...

Mais un témoin digne de foi apporta alors un élément nouveau au dossier :

la « grande sœur » qui suçait avec application comme toujours sa sucette, alors que la petite achevait en un instant le chocolat qu'elle avait choisi, avait provoqué et tenté la toute petite fille en goûtant ostensiblement cette fameuse sucette sous le regard plein de convoitise de la petite gourmande...

D'où l'agression signalée...

Les choses ne sont pas toujours aussi évidentes qu'il y paraît au premier abord. Et, en l'occurrence, dans cette affaire de justice, plus complexes que l'on aurait pu le penser.

Il ne fallait pas seulement réprimander la petite « délinquante », lui apprendre à respecter les autres et ce qui leur appartient, ainsi que les premiers éléments de retenue et de maîtrise de soi, mais... également faire comprendre à « la grande » qu'elle ne doit pas se réjouir du malheur d'autrui et encore moins le provoquer !

Petite péripétie de la vie quotidienne en société, mais excellente occasion pour éduquer l'une et l'autre.

Mais peut-être que la leçon à tirer de ce fait si divers de la vie familiale porte bien plus loin que l'on pourrait le conclure.

Il me revient à la pensée une anecdote issue de la très vaste expérience des rabbins et des sages :

« Un rabbin s'appropriait à écrire, s'installant à son bureau jouxtant sa fenêtre largement ouverte... C'était au rez-de-chaussée. Gêné par le poids de sa bourse,

il la déposa devant lui, près du rebord de la fenêtre...

Soudain, une main surgit et happa la bourse... et le voleur décala...

Le rabbin, se penchant, lui cria :

« Je te la donne... Je te la donne... »

« Étrange réaction », dirent plusieurs !

Oui ! Si l'on s'en tient au seul acte : un vol caractérisé !

Mais la conscience du rabbin, affinée par la méditation des Saintes Écritures, lui reprocha sa légèreté, et d'avoir ainsi tenté son prochain, quelle qu'ait pu être la faute de celui-ci !

D'où son cri, pour ne pas condamner sans appel l'homme coupable, mais aussi pour réparer, au moins en partie, son erreur.

« Subtilité de l'analyse, et prise en compte de l'ensemble des circonstances et des faits... »

Souci d'une évaluation juste et empreinte d'humanité... » souligneront d'aucuns ;

« Excessif, ridicule ! » rétorqueront d'autres !

... Il est vrai que les apparences et les réalités profondes ne coïncident pas toujours.

Tous les jours, que de faits mineurs ou d'événements importants, parfois dramatiques, viennent souligner la complexité du jugement.

Et toute l'histoire des hommes et des États le confirme. Mais aussi la vie quotidienne dans les familles, les lieux de travail... partout où cohabitent les humains.

Il est plus aisé de conclure de manière abrupte et péremptoire, d'apporter en toutes choses un jugement hâtif, que d'essayer de discerner les causes véritables et les intentions des cœurs...

Que d'injustices ont été commises tout au long des siècles... et pas seulement par les tyrans, les rois ou autres personnages, « les maîtres » et « maîtresses » en tous domaines, ou tribunaux de circonstance... Que d'exécutions sommaires, ou de décisions arbitraires de bannissements, d'emprisonnements... ont marqué la vie et les soubresauts des sociétés...

Que de parodies de justice...

Et même quand les conditions d'une enquête et d'une délibération honnêtes sont réunies, l'erreur demeure toujours possible !

Non point qu'il faille tout relativiser, et appeler « le coupable innocent », laissant alors les petits, les faibles et l'ensemble de la population à la merci des « voyous » et des délinquants de toutes sortes !

Il ne saurait en être ainsi dans tout État de droit. Loin s'en faut !

Mais, comme le prescrivait déjà au V^e siècle « la loi des brehons » en Irlande :

« ... les spéculations qui ne sont pas étayées par les faits n'ont aucune valeur... »

Les interprétations possibles sont multiples mais à quoi bon les spéculations inutiles ?

Faute d'informations plus précises vous risquez de déformer les faits pour qu'ils coïncident avec votre théorie... Quand les spéculations remplacent la recherche absolue des preuves, quand une enquête est menée de manière subjective, le danger d'erreur est grand... »

Juger est une très lourde charge.

Et il faut une grande exigence de vérité.

Un souci constant d'objectivité : un refus ferme et définitif de céder, consciemment ou non, à ses a priori, comme à quelque idéologie que ce soit... et de même, rejeter avec vigueur toutes tentatives de manipulations, d'où qu'elles viennent.

La Bible dit :

« L'un parle, et on pense qu'il a raison... »

Mais l'autre s'explique et alors on délibère. »

Un appel à la prudence, à ne pas se hâter, et aussi à bien connaître l'âme humaine... à ne conclure qu'en parfaite connaissance de cause,

en n'oubliant jamais que nous aussi nous sommes faillibles, et ce, sans pour autant excuser ce qui ne doit pas l'être !

Oui ! un art difficile et bien plus que cela !

« La tigresse » si gourmande et sa sœur rusée, et un peu machiavélique, sont bien sympathiques ! Elles ont beaucoup d'émules en ce monde.

Il faut toujours en être pleinement conscients.